

2026 - 2027



GUIDE SCOLAIRE PARENTAL ÉCOLE MATERNELLE



المدرسة اللبنانية
THE LEBANESE SCHOOL



Chers parents,

Je vous souhaite la bienvenue, à vous et vos enfants, dans la grande communauté de l'Ecole Libanaise du Qatar.

Dans notre établissement, nous croyons fortement à la collaboration entre les familles et le personnel scolaire pour créer un environnement positif, heureux, un environnement où l'enfant se sent en sécurité pour exceller dans le processus éducatif et dans son développement personnel. Ce sont les règles, les procédures et les descriptifs présentés dans ce guide scolaire qui nous aident à atteindre notre objectif.

Vous trouverez dans ces pages et pour votre référence tout au long de l'année, toutes les procédures que nous avons développées au fur et à mesure des années grâce à l'expérience et au professionnalisme de notre équipe administrative et éducative.

L'objectif principal de ce guide est de vous assister, chers parents, dans la compréhension des règles qui régissent nos différents cycles et campus et de vous permettre de vous rapprocher de vos enfants grâce à votre compréhension de leur nouvelle famille académique.

Nous souhaitons que vos enfants s'épanouissent au sein de notre établissement grâce à tout ce que nous avons à leur offrir : un curriculum solide, un encadrement rigoureux, des activités sportives et artistiques, etc.

Les équipes administrative et éducative se joignent à moi pour vous souhaiter une excellente année scolaire !

Norma Dimassa
Proviseure



VISION

Inculquer l'envie continue d'apprendre chez des étudiants citoyens du monde, qui valorisent l'héritage libanais, dans une société en constante évolution.

MISSION

Donner aux élèves les moyens de devenir des apprenants autonomes et des leaders de demain, en favorisant un apprentissage actif et une pensée critique, dans un environnement bienveillant.

VALEURS FONDAMENTALES



RESPONSABILITÉ

RESPECT

RÉSILIENCE

INTÉGRITÉ

COMPASSION

ACCRÉDITATIONS

Dans le but de fournir un enseignement et un apprentissage de niveau international et préparer les étudiants aux compétences du 21^e siècle, l'École Libanaise s'est engagée sur la voie de l'amélioration continue, cherchant à atteindre des niveaux élevés d'éducation de qualité par le biais de reconnaissances non seulement des ministères de l'éducation libanais et qatari, mais aussi de sources internationales telles que Cognia - précédemment AdvancED, qui est une organisation non gouvernementale ayant plus de cent ans d'expérience dans le domaine de l'éducation et qui sert de partenaire de confiance à 36 000 établissements d'enseignement, et le ministère français de l'Europe et des Affaires étrangères, qui a accordé à l'école le LabelFrancEducation, qui reconnaît un établissement francophone, adoptant le français comme langue première dans l'enseignement des matières scientifiques.

ADMINISTRATION

L'École libanaise est administrée par un Conseil de Direction et supervisée par un Conseil d'Administration. Vous pouvez trouver la liste des membres des conseils et du personnel administratif sur le site de l'école.

TABLE DES MATIÈRES

I. DIRECTRICE DE CYCLE 5

II. CURRICULUM 6

III. PROCÉDURES ACADÉMIQUES 8

IV. RÈGLEMENT INTÉRIEUR 8

V. SANTÉ ET IMMUNITÉ 10

VI. SÉCURITÉ ET URGENCES 11

VII. PROCÉDURES DISCIPLINAIRES 11

VIII.

IX.

X.

XI.

XII.

XIII.

TABLE DES **MATIÈRES**

PRÉSENCE 11

COMMUNICATION PARENTS/ PROFESSEURS 12

SERVICES SCOLAIRES 13

JOURS FÉRIÉS 13

ÉQUIPEMENTS SCOLAIRES 14

ACTIVITÉS 14

I. MOT DE LA DIRECTRICE DE CYCLE

Chers parents,

C'est avec beaucoup de joie et d'enthousiasme que j'accompagne cette année aussi vos enfants au cycle maternel, une étape fondatrice dans la vie d'un enfant où chaque petit pas est une grande victoire.

C'est là que l'enfant apprend à aimer l'école, à faire ses premiers liens sociaux, à s'exprimer, à découvrir, à explorer et à grandir en confiance.

A l'Ecole Libanaise, nous veillons à ce que chaque enfant soit accueilli avec bienveillance, qu'il soit respecté et accompagné individuellement. Nous l'aidons à développer des compétences motrices et sociales qui lui offriront une base solide pour son parcours futur.

Nous croyons profondément en la force du partenariat entre l'école et les parents. Votre implication, votre écoute et votre collaboration sont des piliers essentiels dans l'accompagnement de votre enfant. Ensemble, nous pouvons créer une expérience éducative riche, équilibrée et porteuse de sens.

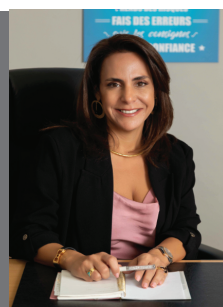
Ce guide a été conçu pour vous informer, vous orienter et vous soutenir tout au long de l'année scolaire. Vous y trouverez des repères importants sur l'organisation du département, les approches pédagogiques, les routines, ainsi que des conseils pratiques.

Au plaisir d'une belle année ensemble,

Carine Harb Kadri
Directrice de cycle

ÉCOLE MATERNELLE DIRECTRICE DE CYCLE

Email: Carine@lsq.sch.qa
Phone Number: 40419522



Notre objectif est de permettre à nos élèves de devenir des penseurs innovants, préparés à relever les défis de l'avenir et à avoir un impact positif sur leur environnement.



II. CURRICULUM

1. PROGRAMME OFFERT

Le programme du préscolaire se base sur les principes des programmes libanais et français et offre un enseignement dans les deux langues française et arabe. Nous suivons une pédagogie par projets pluridisciplinaires. Ainsi, tous les domaines d'enseignement s'articulent autour d'un projet de classe, suivant une approche par compétences avec des objectifs à la fois sociaux et académiques. De plus, nous avons des objectifs à la fois sociaux et académiques.

1.1 OBJECTIFS SOCIAUX:

Le préscolaire est la première rencontre de l'enfant avec la vie réelle. L'école maternelle structure les apprentissages autour d'un enjeu de formation central pour les enfants : « Apprendre ensemble et vivre ensemble ». La classe et le groupe constituent une communauté d'apprentissage qui établit les bases de la construction d'une citoyenneté et leur permettra de comprendre la fonction de l'école et de se construire en tant que personne singulière au sein du groupe.

1.2 OBJECTIFS ACADÉMIQUES:

Au niveau académique, nous œuvrons principalement à développer chez nos apprenants une culture d'apprentissage et un esprit critique qui éveillent la curiosité scientifique. Nous les invitons de même à faire le lien entre les concepts théoriques, notamment scientifiques, et leur mise en pratique dans des situations authentiques. Toutefois nous n'oublions pas de créer chez eux l'envie d'apprendre des langues pour une communication réussie et de s'intéresser à l'art pour la construction de leur personnalité.

Pour cela, l'école maternelle a un rôle essentiel dans l'observation et la prévention des difficultés ou des troubles spécifiques du langage oral ou écrit. En accordant plus d'attention à chaque enfant, l'école maternelle engage ce dernier à développer son potentiel physique et cognitif afin de réussir sa scolarité. L'école maternelle a pour finalité d'aider chaque enfant, selon des démarches adaptées, à devenir autonome et s'approprier des connaissances et des compétences lui permettant de réussir les apprentissages fondamentaux au primaire.

Nos objectifs, sociaux et académiques, visent donc l'acquisition d'un langage oral riche, organisé et compréhensible par l'autre mais notre formation favorise également l'épanouissement de la personnalité des enfants, stimule leur développement sensoriel, moteur, cognitif et social, développe l'estime de soi et des autres et concourt à leur éveil affectif.

2. PROGRAMMES EN DÉTAIL

2.1 Le français: développement et structuration du langage oral et écrit

Le langage Oral

Le langage oral est le pilier des apprentissages de l'école maternelle. L'enfant s'exprime et se fait comprendre par le langage. Il apprend à être attentif aux messages qu'on lui adresse, les comprendre pour y réagir. Tout au long du projet de classe, l'apprenant acquiert un nouveau lexique contextualisé et s'approprie progressivement la syntaxe de la langue pour produire des discours variés.

Le langage écrit

L'école maternelle introduit progressivement les enfants aux apprentissages fondamentaux. Les activités d'expression orale, en particulier les séquences consacrées à l'acquisition du vocabulaire, les situations nombreuses d'écoute d'histoires que l'enseignante raconte puis lit, et la production d'écrits consignés par l'enseignante préparent les élèves à aborder l'apprentissage de la lecture et de l'écriture. Le travail sur les sons de la parole, l'acquisition du principe alphabétique et des gestes de l'écriture favorisent grandement l'acquisition des habiletés phonologiques et du principe alphabétique favorisent le passage de l'oral à l'écrit.

٢.٢ اللغة العربية وأهدافها

نعتمد في روضتنا التعلّم النشط الذي يتمحور حول الطفل، ويراعي خصائص نموّه واحتياجاته، ويتيح له بناء خبراته من خلال اللعب والاستكشاف والتفاعل والمشاركة الفاعلة. ويوظف البرنامج استراتيجيات تربوية حديثة، مثل التعلّم التعاوني، والتعلّم الذاتي، والتعلّم مع الأقران، والاستقصاء، وحل المشكلات البسيطة، إلى جانب القصص والأششطة الحسية والحركية والفنية.

وتوفّر هذه الخبرات بيئة تعليمية ثرية تنمي مهارات الطفل اللغوية والمعرفية والاجتماعية والحركية، وتعزّز الإبداع والاستقلالية والثقة بالنفس، وتغرس حبّ التعلّم، بما يهيئه للنمو المتكامل والتعلّم المستمر.

2.3 MATHÉMATIQUES

La construction par l'enfant des connaissances numériques relève d'un processus long et complexe. Cette construction s'appuie sur des opérations mentales logiques et flexibles qui mobilisent attention et mémoire tout en s'appuyant sur la verbalisation.

L'école maternelle organise les apprentissages de manière progressive en respectant le développement cognitif de l'enfant pour l'aider à assimiler les concepts mathématiques et leurs utilisations sociales les plus courantes en se basant sur une approche de nombres et de quantités par étapes : agir, parler, manipuler, représenter, comparer et créer.

2.4 EXPLORER LE MONDE

À l'école maternelle, l'enfant découvre le monde proche. Il apprend à adopter un autre point de vue que le sien. Sa confrontation avec la pensée logique lui donne le goût du raisonnement, il devient capable de compter, classer, ordonner et décrire grâce au langage et des formes variées de représentation (dessins, schémas). Il commence à se repérer dans le temps et l'espace et comprendre ce qui distingue le vivant du non-vivant (le monde de la matière et des objets/ du vivant).

2.5 ENGLISH AS FOREIGN LANGUAGE (GS)

In the preschool section, we are committed to expanding our students' communication skills and strengthening their cognitive abilities. Learning English at this young age will facilitate the process of acquiring a new language, and will make it easier to transition into first grade. In addition, it is a great way to boost their self-esteem and allows them to relate to a new culture. Students are introduced to the English language through stories, songs and fun activities. They will acquire new vocabulary, proper pronunciation and sentence structure.

2.6 ACTIVITÉ PHYSIQUE

L'activité physique et l'expression corporelle contribuent au développement moteur, sensoriel, affectif, social et intellectuel de l'enfant. Elles sont l'occasion d'explorer, d'agir dans des environnements et des contraintes variées, de coopérer et de communiquer avec les autres au travers d'actions à visée expressive ou artistique.

2.7 ACTIVITÉS ARTISTIQUES

L'école maternelle propose une première sensibilisation artistique.

Les activités visuelles, motrices, auditives et vocales accroissent les possibilités sensorielles de l'enfant. Elles sollicitent son imagination et enrichissent ses connaissances, ses capacités d'expression et sa culture ; elles contribuent à développer ses facultés d'attention et de concentration.

٢.٨ التربية الإسلامية

يمكن تعريف التربية الإسلامية على أنها أحد العلوم التربوية التي تسعى لتنظيم سلوكيات الأفراد. تهدف التربية الإسلامية إلى تربية الأبناء على الأخلاق، ومبادئ الإسلام، وتنمية عقولهم، وتحفيزهم على التفكير بشكل سليم. تراعى عملية انفصال التلاميذ في حصة التربية الإسلامية، حيث أن التلاميذ من الأديان الأخرى يتلقون تعلم مبادئ الأخلاق والقيم.

III. PROCÉDURES ACADÉMIQUES

1. ÉVALUATIONS

Tous les enfants sont capables d'apprendre et de progresser. L'évaluation en maternelle permet d'identifier les réussites et les besoins de chaque élève en s'appuyant sur l'observation et l'écoute. Elle permet de vérifier que l'élève progresse par rapport à lui-même. Les temps d'observation menés dans des situations diverses sont complétés par des temps d'évaluation plus formels. Pour les construire, l'enseignant prend en compte les connaissances et les capacités visées par les programmes et la modalité d'évaluation à mettre en œuvre en fonction des capacités de l'enfant et de son développement. L'évaluation permet à l'enfant d'entrer dans une dynamique de progrès.

Les éléments d'évaluation des élèves sont régulièrement portés à la connaissance des parents à travers des grilles de compétences envoyées à la fin de chaque projet.

Les évaluations sont formatives et sommatives, elles peuvent être orales et écrites et prendre plusieurs formes :

- Présentations
- Projets
- Activités ludiques
- Tests diagnostiques
- Fiches de travail, etc.

2. BULLETINS SCOLAIRES

Les bulletins scolaires sont publiés 3 fois par an, à la fin de chaque trimestre. Les parents les reçoivent à travers le portail scolaire.

3. PASSAGE AU NIVEAU SUPÉRIEUR ET REDOUBLEMENT

En maternelle, le passage au niveau supérieur est systématique, il n'y a pas de redoublement sauf dans les cas exceptionnels et après discussion avec les parents. Dans le cas où le corps professoral et les parents n'arrivent pas à une solution commune pour l'enfant, ce dernier passe quand même au niveau supérieur.

4. DEVOIRS

Les devoirs offrent aux parents l'opportunité de participer activement en tant que partenaires avec leurs enfants dans le processus éducatif. Ils donnent aussi aux apprenants l'occasion de consolider, renforcer et élargir les compétences acquises en classe. Les élèves de la grande section doivent sérieusement remplir tous les devoirs assignés par les enseignantes dans le délai imparti. Un manquement récurrent aux devoirs sera abordé au cours d'une rencontre avec les parents afin de réfléchir aux solutions pour y remédier.

5. SOUTIEN ACADÉMIQUE

Les élèves font l'objet d'un suivi régulier et ce, dès la rentrée. Les enseignantes suivent les progrès réalisés par les élèves, notamment lors des évaluations, et contactent immédiatement les parents si des difficultés académiques sont décelées.

Ainsi, un comité de soutien est créé dont le but principal est de suivre, d'encourager, de motiver les élèves en difficulté et de s'assurer que les plans de travail menés par les enseignants soient correctement suivis.

6. PRIX DE GRATIFICATION

Les élèves sont fréquemment encouragés par leurs enseignantes et la directrice. Ils reçoivent également des prix décernés pour l'accomplissement ou le progrès dans toutes les matières enseignées ainsi que pour le comportement, la bonne attitude, la bienveillance, le leadership, le travail de groupe, etc.

7. INTÉGRATION DE LA TECHNOLOGIE DANS L'ÉDUCATION

Nous sommes convaincus de la nécessité d'être à la pointe des nouvelles tendances en matière d'éducation, c'est pourquoi notre école encourage l'utilisation de la technologie pour favoriser l'apprentissage. Ainsi, nous avons installé des tableaux Promethean dans toutes les classes et fourni des tablettes que les élèves peuvent utiliser, au besoin. Nos apprenants ont également des abonnements en ligne à plusieurs sites Web éducatifs. Enfin, l'école a choisi MS Teams, une plateforme virtuelle, pour rendre l'apprentissage disponible, promouvoir la communication et la collaboration, et partager une grande bibliothèque de ressources avec tous ses élèves.

IV. RÈGLEMENT INTÉRIEUR

1. JOURNÉE SCOLAIRE

L'école maternelle ouvre ses portes aux élèves à partir de 7h00. Les cours commencent à 7h30 et se terminent à 13h30. Les élèves passent la journée en classe avec leur enseignante titulaire et leur co-enseignante. Les autres enseignantes viennent ponctuellement leur donner cours.

PS		
1	7:30 - 8:10	40 minutes
2	8:10 - 8:50	40 minutes
Petit-déjeuner (en classe)	8:50 - 9:25	35 minutes
Récré	9:25 - 9:40	15 minutes
3	9:40 - 10:20	40 minutes
4	10:20 - 11:00	40 minutes
5	11:00 - 11:40	40 minutes
Goûter (en classe)	11:40-11:55	15 minutes
Récré	11:55 - 12:10	15 minutes
6	12:10 - 12:50	40 minutes
7	12:50 - 13:30	40 minutes
Sortie		
Accès aux parents	13:30	
Autocaristes	13:50	

MS		
1	7:30 - 8:10	40 minutes
2	8:10 - 8:50	40 minutes
3	8:50 - 9:30	40 minutes
Petit-déjeuner (en classe)	9:30 - 9:55	25 minutes
Récré	9:55 - 10:20	25 minutes
4	10:20 - 11:00	40 minutes
5	11:00 - 11:40	40 minutes
Goûter (en classe)	11:40-11:55	15 minutes
Récré	11:55 - 12:10	15 minutes
6	12:10 - 12:50	40 minutes
7	12:50 - 13:30	40 minutes
Sortie		
Accès aux parents	13:30	
Autocaristes	13:50	

GS		
1	7:30 - 8:10	40 minutes
2	8:10 - 8:50	40 minutes
3	8:50 - 9:30	40 minutes
Petit-déjeuner (en classe)	9:30 - 9:55	25 minutes
Récré	9:55 - 10:20	25 minutes
4	10:20 - 11:00	40 minutes
5	11:00 - 11:40	40 minutes
Récré	11:40-11:55	15 minutes
Goûter (en classe)	11:55 - 12:10	15 minutes
6	12:10 - 12:50	40 minutes
7	12:50 - 13:30	40 minutes
Sortie		
Accès aux parents	13:30	
Autocaristes	13:50	

Les élèves ont deux pauses pour les repas qu'ils prennent en classe. Par ailleurs, les élèves de la petite section ont également deux récréations et ceux de la moyenne et grande sections en ont une. Il faut noter cependant que les horaires varient notamment pendant le mois de Ramadan ainsi que lors des semaines d'examen. Par ailleurs, nous pouvons prendre des mesures exceptionnelles et raccourcir les journées lors des journées très chaudes et pendant les formations des enseignants.

2. TENUE VESTIMENTAIRE

Tous les élèves sont tenus de porter l'uniforme scolaire qu'ils doivent acquérir en début d'année. Il est impératif, en maternelle, d'inscrire le nom et le prénom de l'enfant sur tous les vêtements. Par ailleurs, les chaussures de foot, les tongs ou encore les pantoufles sont interdites et il est conseillé aux enfants de porter des chaussures sans lacets.

Pour compléter la tenue vestimentaire, et parer aux accidents, l'élève doit avoir deux tenues supplémentaires (sous-vêtements, une paire de chaussettes). En cas de besoin, les habits de rechange seront utilisés et les vêtements malpropres renvoyés à la maison avec l'élève. Les bijoux, les objets précieux et les montres ne sont pas autorisés à l'école maternelle.

3. HYGIÈNE

En ce qui concerne les mesures d'hygiène, nous les apprenons à nos étudiants quotidiennement et les encourageons à :

- avoir les cheveux courts pour les garçons.
- avoir des tresses ou des queues de cheval pour les filles.
- laver régulièrement les cheveux pour éviter la propagation des poux.
- prendre des douches quotidiennes et porter des uniformes propres.
- couper courts les ongles et les garder propres.

Par ailleurs, le passage aux toilettes se fait toujours en compagnie d'aides spécialement formées à la petite enfance. Celles-ci aident les enfants et préviennent la directrice de cycle ou l'infirmière au cas où des problèmes sont détectés (irritations, rougeurs, etc.)

4. REPAS

Nos élèves doivent apporter leur déjeuner ou leur goûter avec eux et nous les encourageons évidemment à manger sainement. D'abord, la mallette des repas doit être accompagnée d'une bouteille d'eau, les deux étant étiquetées au nom et prénom de votre enfant. Le petit déjeuner doit être sain et équilibré pour que l'enfant démarre sa journée plein d'énergie. De même le goûter de votre enfant doit être composé d'une nourriture saine et dépourvue de matières conservatrices. Il faut toujours penser à varier le contenu de la mallette afin de stimuler son appétit : des sandwichs, des fruits et du jus sans sucre rajouté. Merci de bien vouloir éviter les produits sucrés. Les chips, le chocolat, les bonbons, tous genres de biscuits, les bâtons salés et les gâteaux ne sont pas autorisés. Toute nourriture restante ou jugée malsaine pour la santé de l'enfant sera renvoyée avec les enfants. Les enfants sont encouragés à manger par les institutrices mais ces dernières ne les y forcent pas. Aucun enfant n'a le droit de recevoir de la nourriture de la cafétéria de la part de ses frères et sœurs. Prière d'éviter les produits contenant des fruits à coque (noix, cacahuètes, etc.)

5. LIVRES ET CAHIERS

Les livres ainsi que les cahiers sont compris dans les frais de scolarité. Ils seront remis aux parents ou aux élèves dès la rentrée scolaire. Par ailleurs, une liste de fournitures scolaires supplémentaires sera envoyée aux parents en début d'année pour compléter le matériel de classe.

6. UTILISATION D'INTERNET ET OUTILS TECHNOLOGIQUES DU CAMPUS

Nous encourageons l'utilisation des outils technologiques pour l'enseignement et l'apprentissage. Ainsi, toutes nos salles de classe sont équipées de tableaux blancs interactifs, des tablettes, des ordinateurs sont à disposition dans la salle informatique et une connexion internet est disponible. Par ailleurs, nous avons des abonnements à des plateformes numériques permettant aux élèves de travailler de façon autonome.

7. UTILISATION DES OUTILS TECHNOLOGIQUES PERSONNELS

L'utilisation des outils technologiques personnels est interdite, en particulier les téléphones portables, les consoles de jeux, les montres connectées ou les tablettes personnelles.

8. CÉLÉBRATIONS D'ANNIVERSAIRES OU DE FÊTES

Les enseignantes organisent lors de certaines occasions des fêtes de classe. Les apprenants sont informés à l'avance de la date à laquelle les célébrations auront lieu et de ce que les enfants doivent apporter avec eux.

La célébration d'anniversaire est quant à elle interdite. L'institutrice souhaitera un bon anniversaire à l'enfant mais les gâteaux envoyés par les parents ne sont pas permis.

V. SANTÉ ET IMMUNITÉ

Le département de santé de notre établissement est tenu par des infirmiers diplômés, qui, non seulement traitent les indispositions des élèves tout au long de la journée, mais agissent également comme unité de premiers soins en cas d'urgence. Ces infirmiers suivent chaque année des formations menées par le ministère de santé publique qatarien pour maintenir au meilleur niveau leur pratique des protocoles et procédures et dont le suivi régulier conditionne le renouvellement des licences. Ce département a également pour objectif de promouvoir les bonnes pratiques liées à la santé et de prévenir les maladies.

1. PROGRAMME DE SANTÉ

L'objectif majeur de notre programme santé est de maintenir, améliorer et promouvoir le bien-être des enfants scolarisés. Pour cela, nous travaillons de pair avec les parents, le personnel communautaire et les agences de santé tout en sachant que les parents ont la responsabilité principale de la santé de leurs enfants. Les parents doivent remplir une fiche sanitaire pour leurs enfants (présente sur le portail de l'école) et de la tenir à jour régulièrement.

2. POUX

En début de chaque année scolaire, nous opérons des contrôles de routine. En parallèle, nous organisons une campagne de sensibilisation auprès des élèves et des parents. Par la suite, au cours de l'année, dans l'éventualité d'un cas positif trouvé à l'école, nous observons un protocole strict.

- a- D'abord, tous les élèves de la classe concernée sont soumis à un contrôle.
- b- Les parents de l'élève concerné, dont le nom reste confidentiel, sont contactés et le traitement leur est expliqué. Ils sont priés de venir chercher leur enfant avant la fin de la journée scolaire pour éviter la propagation des poux avec les autres élèves et de lui administrer un traitement le jour-même.
- c- L'enfant peut réintégrer sa classe quand le traitement a bien été effectué et que les nids vivants ont tous été éliminés et après vérification par l'infirmière.
- d- L'infirmière scolaire effectue un contrôle une semaine plus tard.

3. IMMUNITÉ

La vaccination au sein de l'école ne se fait que lors des campagnes de vaccination lancées par le ministère de santé publique et avec l'accord des parents. Une copie du carnet de vaccination de chaque élève est gardée à l'école et les parents sont priés de nous tenir au courant en cas de mise à jour.

4. TRAITEMENT MÉDICAL

Aucun médicament n'est donné aux élèves sans l'accord préalable des parents.

4.1 AUTOMÉDICATION

Si votre enfant doit apporter un médicament à l'école, les étapes suivantes doivent être suivies :

- a- Les parents doivent avertir l'infirmière scolaire quand un enfant prend un médicament.
- b- Tous les médicaments doivent être donnés à l'infirmière.
- c- Le médicament doit être accompagné d'une prescription, dans sa boîte originale, du dosage et de l'autorisation parentale.
- d- Dans l'éventualité où les enfants prennent le bus scolaire, le médicament doit être donné aux assistantes de bus.

4.2 FIÈVRE

Si un élève a de la fièvre (38 degrés Celsius ou plus), il n'est pas autorisé à réintégrer la classe. Les infirmiers :

- a- Informent les parents et la directrice de cycle.
- b- Obtiennent le consentement des parents pour administrer le médicament.
- c- Demandent aux parents de venir récupérer leur enfant.

L'élève doit passer 24 heures sans fièvre avant de réintégrer sa classe. S'il a une absence dépassant les 3 jours scolaires, il doit soumettre un rapport médical.

4.3 MALADIES CHRONIQUES

Dans le cas des maladies chroniques ou nécessitant un contrôle ou une prise de médicaments de manière régulière (diabète, asthme, allergies sévères, épilepsie), les infirmiers scolaires doivent avoir les médicaments dans leur bureau et un consentement parental.

Toute visite à l'infirmerie est consignée dans le dossier de l'élève et une notification envoyée aux parents via l'application de l'école. Avant toute administration de médicaments, les parents sont contactés.

4.4. MALADIES CONTAGIEUSES

En cas de maladie contagieuse (la maladie pieds-mains-bouche, la varicelle, la rougeole, les oreillons, les conjonctivites, les grippez A ou B, les allergies dues aux bactéries, etc.) les élèves ne peuvent réintégrer l'école qu'après une visite au centre médical et une autorisation de retour en classe du médecin. Si une forte fièvre, des sécrétions ou des irritations sont détectées à l'école :

- a- Après examen, la directrice de cycle est contactée.
- b- Les parents sont appelés et priés d'emmener leurs enfants consulter un médecin pour confirmer ou infirmer la présence d'une maladie contagieuse.
- c- Les médicaments sont donnés après consentement parental et prescription du médecin.

5. BLESSURE OU URGENCE

En cas de blessure ou toute urgence médicale, nous suivons un protocole bien défini. Ce sont les infirmiers scolaires qui appellent les urgences pendant qu'ils commencent à prodiguer les premiers soins. La directrice de cycle et les parents sont immédiatement contactés. Il faut noter que les secours à Doha mettent généralement 5 minutes pour arriver à l'école.

VI. SÉCURITÉ ET URGENCES

1. PLAN D'URGENCE

Pour consulter notre plan d'urgence, qui comprend des procédures précises pour chaque cas d'urgence recensé, nous vous prions de vous référer à l'onglet Plan d'urgence sur notre site internet.

2. EXERCICES D'ÉVACUATION

Pour parer à toute éventualité, nous organisons des exercices d'évacuation chaque mois dans tous les cycles de l'école. Ces exercices permettent aux élèves de repérer les sorties de secours et les points de rassemblement ainsi que d'avoir les meilleurs réflexes en cas de besoin.

3. SÉCURITÉ

Nos campus sont équipés de caméras de surveillance et la sécurité, au niveau des portails d'entrée, est assurée par des agents de sécurité.

Par ailleurs, les enseignants sont chargés de la sécurité des élèves notamment pendant la récréation.

VII. PROCÉDURES DISCIPLINAIRES

Un code de conduite régit les procédures disciplinaires de l'école. Celles-ci sont consultables sur le site internet de notre école et détaillent tous les cas de figures ainsi que les moyens adoptés pour les réguler. Par ailleurs, les élèves sont instruits en début de chaque année des procédures disciplinaires ainsi que des mesures conséquentes.

VIII. PRÉSENCE

1. RÈGLES GÉNÉRALES

Les horaires de l'école sont à respecter strictement. Le début des cours est annoncé à 7h30 et les élèves attendus avant pour éviter des interruptions de cours.

1.1 LES ARRIVÉES ET LES DÉPARTS

Les enfants qui prennent les transports scolaires sont pris en charge par une assistante qui les amène en classe et, en fin de journée scolaire, leur enseignante les ramène au bus.

Les enfants emmenés par leurs parents seront laissés et récupérés à la porte de la classe.

Les enfants déposés ou récupérés par leurs frères ou sœurs aînés doivent avoir notifié la direction par un accord signé par les parents.

2. RESPONSABILITÉS PARENTS/ ÉLÈVES/ PROFESSEURS

Le respect des horaires de début et de fin de cours est essentiel au bon déroulement de la journée. Les parents ont la responsabilité de s'assurer que leurs enfants arrivent avant le début des cours. Les élèves n'ont pas le droit de s'absenter sans autorisation ou d'arriver en retard à leur cours tout au long de la journée. Enfin, les enseignantes ont la responsabilité de vérifier la présence des élèves dans leur cours et de reporter tout retard ou manquement.

3. NOTIFICATIONS EN CAS D'ABSENCE

En cas d'absence, les parents doivent en notifier l'école le plus tôt possible. Les absences doivent être justifiées et au-delà de trois journées d'absentéisme pour maladie, un rapport médical doit être présenté. Toute absence est inscrite sur le dossier de l'enfant à travers le portail.

4. DÉPART ANTICIPÉ DU CAMPUS

Pour tout départ anticipé du campus, les parents doivent fournir une justification et récupérer leurs enfants depuis le bureau de l'assistante de la directrice de cycle, Mme. Rosy Nassar on 72230020

De même, si, exceptionnellement, votre enfant ne prend pas le bus, merci de nous en notifier le plus tôt possible.

IX. COMMUNICATION PARENTS / PROFESSEURS

1. RÉUNIONS PARENTS/ PROFESSEURS

Des réunions entre les parents et les enseignantes sont organisées par l'école plusieurs fois par an. Cependant, les parents qui le souhaitent peuvent, à tout moment, prendre rendez-vous auprès de l'administration, pour rencontrer les enseignantes de leurs enfants.

1.1 PORTES OUVERTES

En début d'année scolaire, le cycle maternel organise des portes ouvertes qui permettent aux parents de rencontrer l'enseignante titulaire, de voir la classe de leur enfant et de poser les questions concernant le déroulement de l'année scolaire. Par ailleurs, des présentations avec les autres enseignantes sont également organisées.

1.2 CONFÉRENCES PARENTS / PROFESSEURS

Des réunions parents et professeurs sont tenues deux fois par an : au milieu du premier trimestre et vers la fin du second trimestre. Ces réunions permettent aux parents de rencontrer les enseignantes de leurs enfants et de discuter des résultats et des progrès réalisés. Il est ainsi recommandé aux parents de ne pas poser de questions aux enseignantes durant les heures d'accueil matinal ou à la sortie. Les parents sont invités à prendre rendez-vous quand ils le souhaitent pour des réunions avec la directrice ou les enseignantes. De même, il est possible de convier les parents à des réunions individuelles en cas de besoin exprimé par le personnel éducatif ou administratif.

2. NEWSLETTER

2.1 LETTRE DE LA SEMAINE

À la fin de chaque semaine, « La lettre de la semaine » est publiée sur MS Teams pour signaler les points d'apprentissage que les étudiants acquerront la semaine suivante.

2.2 LSQ TIMES

Par ailleurs, une newsletter mensuelle est publiée en fin de chaque mois pour relater les événements passés, mettre en valeur le travail des élèves ou encore présenter certains membres de notre communauté. Les articles sont publiés dans les trois langues : en arabe, en français et en anglais.

3. PORTAIL

Les parents ont accès au portail de l'école ainsi qu'à l'application correspondante. Le portail leur permet d'accéder au dossier de leurs enfants. Ils y trouveront l'agenda, les notes, des ressources supplémentaires publiées par les enseignants ainsi que le suivi médical. Les parents peuvent mettre le dossier de leur enfant à jour en y ajoutant des informations médicales ou encore des informations relatives à l'identité et les adresses des élèves.

4. CAFÉ AVEC LA DIRECTRICE

La directrice de cycle invite régulièrement les parents à des rencontres pour discuter de certains sujets liés à la réussite des élèves, ce qui renforce l'implication des parents dans l'éducation de leurs enfants.

5. MOYENS DE COMMUNICATION

Les parents peuvent contacter l'école par téléphone ou aux adresses électroniques suivantes :

Carine Harb Kadri	Directrice du cycle	Carine@lsq.sch.qa	40419522
Rosy Nassar	Assistante	Rosy.Nassar@lsq.sch.qa	72230020
Yara Merheb	Conseillère scolaire	Yara.Merheb@lsq.sch.qa	40419527
Dayane Sejaane	Infirmière	Dayane@lsq.sch.qa	40419526
Khouloud Boukhari	Réceptionniste	Khouloud.Boukhari@lsq.sch.qa	40419521

X. SERVICES SCOLAIRES

1. DÉPARTEMENT DE CONSEILLERE SCOLAIRE

Des conseillères scolaires sont présentes à l'école. Elles accompagnent les élèves qui en ont besoin, suivent ceux qui éprouvent des difficultés académiques et s'assurent de la bonne relation entre les élèves. Elles ont pour objectif de s'assurer du bien-être social et émotionnel des enfants.

2. TRANSPORTS

Des bus scolaires sont à disposition des parents. Ils assurent les transports le matin et l'après-midi après les cours. Les chauffeurs de bus sont accompagnés d'une assistante qui s'assure de la sécurité des enfants et du respect du plan de places assises. Par ailleurs, tous les bus sont équipés de caméra et de tablettes indiquant les adresses du plan de route ainsi que d'un GPS permettant aux parents d'accéder à la géolocalisation du bus à tout moment durant le transport. Par ailleurs, il faut penser à notifier l'école en cas d'absence ou de changement de programme pour les élèves prenant les transports scolaires.

3. OBJETS PERDUS OU TROUVÉS

Une armoire contenant les objets perdus ou trouvés se trouve dans chaque département, les élèves ou les parents pouvant y chercher des objets laissés dans la cour de récréation ou en classe. Deux fois par an, les objets s'y trouvant sont exposés pour permettre aux parents et élèves de les retrouver. Nous disposons ensuite de tous les objets non récupérés.

4. CARTES D'ETUDIANTS

Chaque élève possède une carte d'étudiant avec un code barre qui lui permet d'être identifié par la sécurité ou le personnel de l'école, et comprend également des informations médicales en cas d'allergies à certains aliments. Les élèves sont tenus de la porter à tout moment.

XI. JOURS FÉRIÉS

Le calendrier de l'école est consultable sur notre site internet. Deux longues coupures rythment nos trois trimestres scolaires : les vacances d'hiver et les vacances de printemps. Nous accordons aux élèves une petite coupure en milieu du deuxième trimestre pour décompresser. Par ailleurs, notre établissement est également fermé lors des jours fériés suivants :

1. INDÉPENDANCE DU LIBAN

L'école libanaise a un jour férié pour célébrer l'indépendance du Liban. Cette journée est annoncée dans le calendrier et a lieu en novembre. Des activités sont prévues pour la célébration, en accord avec la vision et la mission de notre établissement.

2. JOURNÉE SPORTIVE DU QATAR

La journée sportive au Qatar est un jour férié qui a lieu chaque année le deuxième mardi du mois de février, en accord avec le ministère de l'éducation Qatarien. Mais, chaque année, l'école organise une journée sportive au sein de l'établissement autour d'activités et de jeux sportifs organisés par le département sportif de l'école. Les élèves participent à des compétitions inter classes après un petit-déjeuner en classe.

3. EID EL FITR ET EID AL ADHA

Quand ces deux fêtes tombent durant l'année scolaire, l'établissement est fermé conformément aux dates communiquées par le ministère de l'éducation Qatarien.

XII. ÉQUIPEMENTS SCOLAIRES

1. BIBLIOTHÈQUE

Les élèves ont à leur disposition une bibliothèque où ils peuvent se retrouver avec leurs enseignantes pour lire un grand choix d'ouvrages pour tous les âges et dans les trois langues de l'établissement.

2. SALLE DE SPORT

Nos apprenants ont une salle de sport équipée dans notre département qu'ils utilisent lors des cours d'éducation physique.

3. SALLE POLYVALENTE

Notre campus comprend une salle polyvalente dans laquelle les spectacles mais aussi les assemblées et les grandes réunions ont lieu.

XIII. ACTIVITÉS

Des activités et des événements, scolaires ou parascolaires, sont planifiés par les enseignantes en fonction des matières, de la planification annuelle et des événements organisés hors de notre établissement scolaire.

1. SORTIES SCOLAIRES

Chaque cycle organise des sorties scolaires, culturelles, artistiques, sportives, permettant aux élèves de décompresser et de se retrouver hors des murs de l'école avec leurs amis et leurs enseignantes. Le transport de et vers l'école est assuré par les bus scolaires. Les sorties ne sont pas obligatoires et les parents reçoivent des circulaires pour demander leur autorisation.

2. ASSEMBLÉES

Trois fois par an, les élèves sont regroupés pour des assemblées générales. Ces assemblées permettent aux élèves de suivre l'actualité de l'école mais aussi leur permettent de discuter d'un thème commun tout en leur apprenant à se comporter lors d'événements de cette ampleur ou encore de faire devant un public large des présentations, augmentant ainsi leurs compétences orales et leur confiance en soi.

3. SPECTACLES

Chaque année, les élèves du préscolaire présentent des spectacles. C'est l'occasion pour eux de montrer leur apprentissage, de chanter, de s'exprimer etc.

4. LES ACTIVITÉS PARASCOLAIRES

Chaque année, l'établissement établit des partenariats avec des organismes locaux pour proposer des activités parascolaires sportives aux élèves qui le souhaitent.

5. LA CÉRÉMONIE D'ADIEU

Nous organisons une fête pour nos élèves en fin de cycle (GS) pour marquer la fin de leur parcours en maternelle et célébrer leur entrée dans le cycle primaire.